



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Délibération du 24 janvier 2025 du Conseil académique restreint aux enseignants-chercheurs

- Vu le code de l'éducation, notamment dans ses articles L.952-6 et L.952-6-1
- Vu la loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités
- Vu le décret n°84-431 du 06 juin 1984 modifié, fixant les dispositions statutaires applicables aux enseignants-chercheurs
- Vu la délibération du Conseil académique restreint aux enseignants-chercheurs en date du 28 février 2025 créant un comité de sélection pour pourvoir l'emploi 27 MCF 0130
- Vu l'avis favorable du Conseil académique restreint aux enseignants-chercheurs du 24 janvier 2025 sur la composition nominative du comité de sélection en ce qui concerne les membres ayant rang de maître de conférences
- Vu l'avis favorable du Conseil académique restreint aux professeurs des universités du 24 janvier 2025 sur la composition nominative du comité de sélection en ce qui concerne les membres ayant rang de professeur des universités.

Le comité de sélection dans le cadre des opérations de gestion relatives au concours session synchronisée 2025 concernant le poste désigné ci-dessous :

Emploi : 27 MCF 0130
N° Odyssée : 251099
Composante : IUT Lens
Laboratoire : CRIL

Est composé comme suit :

Président du comité : Jean-Marie Lagniez

Vice-Président du comité de sélection : Frédéric Boussemart

	Civilité	NOM Prénom	Corps	Etablissement d'origine	Spécialiste de la discipline	CNU ou discipline
Membres internes	M.	LAGNIEZ Jean-Marie	PR	Université d'Artois	Oui	27
	M.	KORICHE Frédéric	PR	Université d'Artois	Oui	27
	M.	BOUSSEMART Frédéric	MCF	Université d'Artois	Oui	27
	M.	DE LIMA Tiago	MCF	Université d'Artois	Oui	27
Membres externes	Mme	HUGUET Marie-José	PR	Insa Toulouse	Oui	27
	Mme	OZTURK- ESCOFFIER Meltem	PR	Université Paris Dauphine	Oui	27
	Mme	DOUTRE Sylvie	MCF	Université de Toulouse Capitole	Oui	27
	Mme	DUPIN DE SAINT CYR BANNAY Florence	MCF	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Oui	27

Fait à ARRAS, le 28 janvier 2025

Le président du conseil académique restreint
aux enseignants-chercheurs

Pierre Marquis